

Samedi 3 décembre 2016 - (19h30 à la salle PATAc)

RÉGLEMENT CONCOURS CULINAIRE

« (R)éveillons nos papilles ! »

L'ASCEE 05 organise un concours culinaire primé le samedi 3 décembre 2016.

- *Peuvent participer, sans limite d'âge, toutes les personnes inscrites et présentes à la soirée-repas qui aura lieu le même jour à partir de 19h30 à la salle Patac.*
- *L'inscription au concours culinaire donne droit à l'accès gratuit à la soirée et au repas qui suivra.*
- *Ce concours comporte deux catégories :*
 1. *Plat salé (identifié par un nombre)*
 2. *Plat sucré (identifié par une lettre)*

L'ASCEE 05 procédera à l'enregistrement des participants et à l'identification de chaque plat.

- *Chaque concurrent ne pourra présenter plus de deux plats (pour 4 personnes au moins) toutes catégories confondues.*
- *Pour chaque plat, le concurrent pourra utiliser les produits de son choix mais il devra obligatoirement y incorporer, sous la forme qui lui plaira, y compris comme accompagnement, au moins deux ingrédients parmi la liste suivante :*
 - ✓ Carotte
 - ✓ Chou
 - ✓ Courge
 - ✓ Noix
 - ✓ Orange
 - ✓ Pomme
- ***Chaque concurrent devra arriver à 19h00 à la salle Patac** afin de faciliter la mise en place des plats et précisera sur son bulletin d'inscription au concours si, le cas échéant, son plat salé doit être réchauffé.*
- *Les plats salés seront goûtés en début de soirée et les sucrés vers la fin du repas.*
- *Toute personne inscrite à la soirée (concurrente ou pas) se verra remettre un bulletin de vote sur lequel elle notera le numéro du plat salé et la lettre du plat sucré qu'elle considère comme étant les meilleurs. Elle mettra ensuite ce bulletin dans une urne disposée dans la salle Patac.*
- *Il sera procédé ensuite au dépouillement par 3 personnes tirées au sort parmi les personnes présentes.*
- *Les résultats seront annoncés à l'issue de ce dépouillement avec remise des lots aux lauréats.*

- *En cas d'ex-aequo, il sera procédé à un tirage au sort.*
- *Tout concurrent accepte, sans restriction aucune, d'être pris en photo au cours de cette soirée pour notamment une éventuelle mise en ligne sur le site de l'ASCEE 05 ou sur tout autre support médiatique de cette dernière.*
- *Dotation du concours*
 - *Catégorie plat salé*
 - *1^{er} prix - un panier repas d'une valeur d'environ 50 €*
 - *2^{ème} prix - un panier repas d'une valeur d'environ 40 €*
 - *3^{ème} prix - un panier repas d'une valeur d'environ 30 €*
 - *Catégorie plat sucré*
 - *1^{er} prix - un panier repas d'une valeur d'environ 50 €*
 - *2^{ème} prix - un panier repas d'une valeur d'environ 40 €*
 - *3^{ème} prix - un panier repas d'une valeur d'environ 30 €*
- *L'ASCEE 05 se réserve le droit d'annuler le concours ou/et la soirée en cas de nombre notoirement insuffisant de personnes inscrites ou de toute autre circonstance imprévue ou de nature à empêcher le bon déroulement de cette soirée (chute de neige, etc.)*